



## **Lettre de l'UNC-Paris n°10 - Juillet-septembre 2023 (3<sup>ème</sup> année)**

### **Le mot du président : Les Cadets de l'UNC sont de retour !**

Les Cadets de l'UNC constituent incontestablement une valeur ajoutée pour la vie et l'image de marque de notre belle association.

Le mérite de leur retour sur la scène de l'UNC en revient à notre ami, François Maurice, président du Groupe béarnais (64).

Car, il s'agit bien, effectivement, d'un retour, ainsi que nous le rappelle le Livre du centenaire de l'UNC, véritable mine d'information, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire.

Je cite l'article qui leur est consacré, à la page 65 : *« Au cours des années 1950, les combattants de 1914-1918 disparaissent progressivement. Malgré de nouvelles adhésions, les effectifs de l'UNC diminuent. Au début de l'année 1956, le groupe UNC de Paris crée une société de préparation militaire, afin de transmettre, aux générations montantes, son idéal patriotique et de préparer les jeunes appelés à leur future vie militaire, bien avant leur incorporation : ce sont les cadets de l'UNC »*. La remise du fanion (petit drapeau, signe de ralliement pour identifier les unités qui ne possèdent ni drapeau ni étendard) des Cadets de l'UNC a lieu le 7 décembre 1957, au Fort de Charenton (Val de Marne). En 1960, l'effectif dépasse 400 volontaires.

Dans un article, publié en juin-juillet 1960, intitulé *« UNC, la chaîne des générations »*, Jean-Maurice Martin précisait la mission des Cadets : *« Préparer les jeunes à leur service militaire, c'est, certes, les préparer physiquement ; c'est aussi les préparer techniquement. C'est enfin, les préparer moralement, c'est-à-dire leur donner le sentiment qu'ils doivent accomplir leur devoir, s'intéresser à leur tâche, bien comprendre le sens de leur mission »*.

Certes, la mission des Cadets, en 2022, est différente, en raison du fait que, malheureusement selon moi, le service militaire a été suspendu. Cependant l'esprit reste le même ainsi que le besoin vital de renforcer et renouveler les effectifs de notre association. Mais alors, quelles sont les missions assignées, aujourd'hui, aux Cadets ?

### **Les missions des Cadets de l'UNC**

Elles sont précisées à la page 6 du vade-mecum, mis au point par François Maurice :

- parrainer un ancien combattant ou une veuve de guerre en EHPAD ou vivant seul à son domicile, afin de développer des liens intergénérationnels ;
- s'engager à rendre des visites régulières à nos anciens (au moins deux fois par mois), principalement à ceux qui n'ont plus de liens familiaux, afin de rompre leur solitude et leur redonner goût à la vie ;
- participer, en section, à des cérémonies patriotiques et mémorielles et soutenir les anciens combattants, notamment comme porte-drapeau, porte-gerbe ou porte-coussin ;
- participer aux stands de l'UNC, lors des forums ou salons associatifs afin de changer l'image vieillissante de notre association ;
- participer à des opérations de nettoyage de monuments aux Morts ou à des recensements de tombes de morts pour la France, en collaboration avec le *Souvenir Français*, ou à des chantiers d'intérêt général ;
- s'enrichir d'une culture du Monde combattant, en rencontrant des anciens combattants des différents conflits, et en visitant des lieux de mémoire consacrés au Monde combattant ;
- développer une connaissance des opportunités d'intégrer les armées en visitant des unités opérationnelles et en leur faisant rencontrer le Centre d'information et de recrutement des forces armées.

Voilà un beau programme pour l'avenir de l'UNC, au service duquel la fédération de Paris a décidé de s'inscrire et prendre toute sa place. Nous aurons l'occasion d'y revenir et de faire régulièrement le point sur l'état d'avancement du projet. C'est un projet collectif et, pour assurer son succès, nous aurons besoin du concours actif de vous toutes et tous.

Alors, en route pour une nouvelle aventure ! Avec toute mon amitié.

*Philippe Boulland, administrateur national*

## **Le mot du secrétaire général : L'été, saison de mémoire combattante !**

Dans notre société de consommation, l'été est traditionnellement -et heureusement- dédié aux congés, et, partant, aux multiples déplacements vers les lieux de tourisme qui ne manquent pas, dans notre pays comme à l'étranger. Je souhaite donc de bonnes vacances à tous nos lecteurs, pendant qu'il ne se passe rien d'important dans notre pays. Même nos ministres partent en vacances ! Ce n'est pas la trêve des confiseurs, c'est celle des « gentils organisateurs ». Cela me rappelle le mot d'Antoine Blondin : « *Onze mois sur douze, le général de Gaulle gouverne la France. En juillet, c'est le directeur du Tour de France !* »

Il n'en a pas toujours été ainsi ! On peut même dire que l'été est une saison mémorielle, à cause des nombreux faits d'armes qui s'y sont déroulés. Nos trois grands conflits ont commencé en été (effets de la chaleur, ou respect de mois portant le nom de chefs de guerre, Jules César et l'empereur Auguste ?)

Qu'on en juge :

- . 19 juillet 1870 : déclaration de guerre à la Prusse, et lourds combats durant l'été ;
- . 4 août 1914, après avoir mobilisé, la France, à qui l'Allemagne a déclaré la guerre, entre dans le conflit ; combats très meurtriers durant l'été (Belgique ; Marne...)
- . 3 septembre 1939, déclaration de guerre à l'Allemagne (avec, durant l'été de 1944, les combats de la Libération).

Partez toutefois confiants en vacances ! Même si la paix dans le monde reste précaire (« *Nous dansons sur un volcan !* »), il est, heureusement fort douteux que notre pays fasse l'objet d'une déclaration de guerre, ou, encore moins, que lui-même en prenne l'initiative !

*Didier Béoutis*

---

## **Activités de l'UNC-Paris (mai/juin 2023)**

**12 mai** : présence à la cérémonie organisée par l'Association des harkis d'Île-de-France, devant la stèle en mémoire des harkis morts pour le France, dans le parc de la Butte du chapeau rouge (Paris 19<sup>ème</sup>)

**14 mai** : à l'invitation de l'Association universelle des Amis de Jeanne d'Arc, l'UNC- Paris et l'association « Place d'Armes » ont participé aux cérémonies et offices en hommage à Jeanne d'Arc, dans le cadre de la fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme. Il s'agit, comme on le sait, d'une fête nationale officielle, instituée par la loi du 10 juillet 1920, célébrée chaque année, le deuxième dimanche du mois de mai, jour anniversaire de la libération d'Orléans (8 mai 1429), sous le commandement de Jeanne d'Arc. Ce jour ne doit pas être confondu avec la Sainte Jeanne d'Arc, célébrée par l'Église, le 30 mai, jour de sa mort sur le bûcher, en 1431.



Cette journée a commencé par un dépôt de gerbe au pied de la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides, en présence du président Boulland, du capitaine (er) Jean-Pierre Fabre-Bernadac, du général (2<sup>ème</sup> s) André Coustou et de Patrice Magneron, délégué pour Paris-IDF de l'association *Place d'Armes*, qui rassemble des anciens militaires et des civils autour des notions régaliennes de patriotisme, de sécurité et d'esprit de défense. Il ne nous a pas été autorisé de prononcer des allocutions au pied de la statue. Ensuite, ce fut, en l'église Saint-Roch, l'office en hommage à la sainte patronne de la France, avec la prière d'Yvon Pinson, président de l'association pour le XV<sup>ème</sup> centenaire du baptême de la France, à laquelle succéda une vibrante *Marseillaise*, puis une photo des porte-drapeaux et membres de l'UNC présents.

Un repas fut pris en commun au restaurant *Le Cardinal*, suivi d'une conférence du général Coustou sur « *le regard d'un militaire sur Jeanne d'Arc, héroïne de la Patrie* ».

*Patrick Ayache*

**24 mai** : séances du bureau élargi, puis du conseil d'administration de l'UNC-Paris

**30 mai** : journée pédagogique au Mont-Valérien.

**6 juin** : visite des bâtiments et du musée de la Garde républicaine, « quartier des Célestins » -siège de l'état-major de la Garde républicaine-, boulevard Henri IV. Sous la conduite éclairée de M. Patrick Boissier, ancien Garde républicain, les adhérents ont visité le musée retraçant la longue histoire de la Garde républicaine, créée en 1802. Cette fort intéressante visite fut suivie d'un déjeuner, servi au mess.



*6 juin : Un musée qui retrace toute l'histoire de la Garde républicaine... - 18 juin : Christian Griner et Maxence Rose-Elie, nouveau cadet de l'UNC-Paris, sur les Champs-Élysées.*

**18 juin** ; participation à la cérémonie en hommage au général De Gaulle (Champs- Élysées)

**20 juin** : ravivage de la Flamme, conjointe avec le Lions-Club Arc de Triomphe

### ***Manifestations à venir (août/ décembre 2023)***

**27 août** (11h) : messe du 77<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Paris, organisée par les Fondations Général de Gaulle et Maréchal Leclerc (église Saint-Germain l'Auxerrois)

**10 septembre** (11h): messe à la mémoire du général Léon Durand (1846-1925), premier président de l'UNC (1918 à 1923), en la chapelle Sainte-Rita (65, bvd de Clichy), suivie d'un moment de recueillement devant sa tombe, au cimetière de Montmartre

Né à Gonesse, en 1846, reçu à Saint-Cyr en 1866, le lieutenant Léon-Charles Durand se distingua dès la guerre franco-prussienne. Capitaine en Algérie, commandant à Haïti, il est promu général de brigade en 1900, puis de division en 1904, Grand officier de la Légion d'honneur, il est admis en 2<sup>ème</sup> section en 1911, puis reprend, à 68 ans, du service en 1914, comme commandant une armée de réserve, prenant part à la bataille du Grand-Couronné (nord de Nancy) en septembre. Nommé par la suite inspecteur de

l'armée, il est sollicité, fin 1918, pour prendre la présidence nationale de l'UNC. Il organisera les structures de notre association. Malade, il laissera la place en 1923, avant de décéder, en 1925. Nous aurons l'occasion d'évoquer plus en détails, dans un prochain numéro, les états de services de Léon Durand.

**18 au 29 septembre** : présentation de l'exposition sur les OPEX à la mairie du VIII<sup>ème</sup> arrondissement

**26 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 14 décembre** : journées pédagogiques au mont-Valérien

**1<sup>er</sup> octobre** : déjeuner dansant à l'espace Jemmapes (conjoint avec la 10<sup>ème</sup> section)

**12 octobre** : journée mémorielle à Colombey-les-deux-églises (invitation jointe)

**15 octobre** : messe départementale en la cathédrale Saint-Louis des Invalides

**9 au 25 novembre** : présentation de l'exposition sur les OPEX à la mairie du IX<sup>ème</sup> arrondissement

**18 novembre** : assemblée générale annuelle, à l'École militaire

**5 décembre** : cérémonie devant le monument du cimetière du père Lachaise, pour la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

**16 décembre** : journée d'études sur la Guerre d'Indochine (mairie du XI<sup>ème</sup> arrondissement).

**Journées pédagogiques au Mont Valérien** : chaque comité est invité à prendre contact avec les établissements scolaires de son arrondissement, afin que des élèves puissent participer à ces journées très formatrices. Il suffit d'inscrire une ou deux classes.

Ces journées rentrent dans le cadre de la transmission de la mémoire, une de nos missions essentielles. Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information. ([unc75@sfr.fr](mailto:unc75@sfr.fr)).

*Notre site facebook UNC PARIS. On peut le consulter en tapant le lien ci-dessus dans son navigateur internet, ou nous envoyer un mail à [unc75@sfr.fr](mailto:unc75@sfr.fr), avec en objet "Facebook", pour recevoir ce lien.*

**Cotisations 2023** : Merci à tous de s'acquitter de la cotisation : 35 €, par chèque, à votre comité d'arrondissement ou à la Fédération de Paris, 18, rue de Vézelay, 75008 Paris (en spécifiant le comité de rattachement).

**Notre fédération est aussi, habilitée à recevoir des dons et des legs, qui seront les bienvenus, permettant de financer des activités supplémentaires. Tout renseignement peut être demandé à M<sup>o</sup> Vincent Chanetz, notaire (membre de l'UNC-Paris et porte-drapeau), en écrivant à [v.chanetz@gmail.com](mailto:v.chanetz@gmail.com)**

Plusieurs autres projets sont en cours : visites, voyages de mémoire, colloque... Vous en serez informés en temps utile. **Contact : UNC-Département de Paris, 18, rue Vézelay 75008 Paris Tél : 06.79.38.24.43 - courriels : [unc75@sfr.fr](mailto:unc75@sfr.fr) - [unc75.president@gmail.com](mailto:unc75.president@gmail.com)**

**Rappel aux responsables des comités d'arrondissement : il est indispensable de tenir compte du calendrier du Département, afin d'éviter les chevauchements de dates, et de privilégier, à tout prix, l'unité et la visibilité du mouvement. **À l'avenir, nous ne pourrons plus tolérer d'entorse à cette règle de bon sens !****

**Accès au Centre de tir de la police de Paris.** Les adhérents qui le souhaitent peuvent s'inscrire au Centre de tir de Paris de la Police nationale, que préside notre ami Raymond Sassia, qui fut officier de sécurité du Général de Gaulle, et qui est situé dans un sous-sol de l'avenue Foch. Prière de vous manifester en écrivant à [unc75.president@gmail.com](mailto:unc75.president@gmail.com)

## **La vie des comités d'arrondissements**

### **Comité de Paris centre** (présidente : Jacqueline Grillou)

Le comité de Paris centre qu'anime Jacqueline Grillou, a organisé le 12 juin, au restaurant *Le Trumilou*, quai de l'Hôtel de Ville, un déjeuner amical. Le comité était représenté à la cérémonie commémorative du 18 juin.

Le 19 juin, une dernière réunion avant les vacances a permis de faire le bilan de l'année, et de préparer la rentrée, notamment le forum des associations, le 2 septembre



*Un déjeuner amical et convivial de la section de Paris centre*

### **Comité du VII<sup>ème</sup>** (président : Jean Bölling)

Le 15 avril, Jean Bölling a été élu, à l'unanimité, président du comité du VII<sup>ème</sup>. Il a remercié les adhérents, saluant son prédécesseur Alain Cressard, et, surtout, l'action de Jean Bressy, qui a assuré la suppléance de la présidence et accepté de tenir le poste de secrétaire général adjoint. Il a remercié le président Boulland pour sa présence et celle des sections de l'UNC présentes. Jean Bölling est un ancien militaire de l'armée de terre qui, durant 25 ans, a servi au 3<sup>ème</sup> régiment de hussards, à l'état-major de la brigade franco-allemande, au cabinet du gouverneur militaire de Paris, à l'état-major des armées, et à l'instance de concertation du ministre des armées. Sa première moitié de carrière fut consacrée à l'accompagnement des reporters de guerre sur les théâtres d'opérations, et, l'autre moitié, aux sphères politico-militaires. Marié, père d'une fille, cet officier supérieur (désormais de réserve) veut incarner la renaissance de l'UNC7 et les combattants Opex issus de la quatrième génération du feu.

Depuis sa nomination il a participé à la commémoration du 8 mai en déposant une gerbe, conjointement avec l'ancien président Cressard en présence de Mme Rachida Dati, maire, des députés Fanta Berete et Gilles Legendre, puis à celle du 18 juin.

Le souhait du commandant Bölling, en liaison avec la nouvelle secrétaire générale, porte-drapeau, le lieutenant Manon Dumont, est d'agir, avec tous, pour assurer la transmission de la mémoire. À cet effet, plusieurs actions sont en cours de planification. La prochaine assemblée générale de l'UNC-Paris, à l'École militaire et un ravivage de la flamme constitueront deux prochains temps forts de l'UNC7.



De g. à dr : Ph. Boulland ; Rachida Dati ; Jean Bölling ; J-Claude Thomas

### **Comité du IX<sup>ème</sup>** (présidente : Wendy Szefer)

Le comité a organisé, le 8 juin, un « buffet campagnard »

### **Comité du XII<sup>ème</sup>** (président : Daniel Foucault)

Le 8 mai, Daniel Foucault et Hubert Augusto ont participé à un dépôt de gerbes devant la caserne de la Nativité et le commissariat central, puis, place Daumesnil, avec une dizaine d'adhérents, au défilé au monument aux morts.

Après sa prise de parole, Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire, a invité les participants à un vin d'honneur à la mairie, dans une ambiance amicale.

Le comité a tenu, le 13 juin, à la mairie, son assemblée annuelle, au cours de laquelle le bureau sortant a été reconduit, et Daniel Foucault réélu président. Le 14 juin, sur l'initiative de David Faillenet, le comité a organisé, sur la péniche *Nix-Nox*, amarrée au port de la gare, à Paris 13<sup>ème</sup>, la projection d'un extrait du film "*L'appel du 18 juin* » (2010, Félix Olivier avec Michel Vuillermoz), suivi d'un déjeuner très convivial, Une très belle initiative. Félicitations à la jeune Valérie Faillenet pour sa magnifique interprétation du *Chant des partisans* !

Notre permanence (1<sup>er</sup> samedi de chaque mois au *Café In*, 152 bis, avenue Daumesnil), reprendra le samedi 7 octobre Vous y serez les bienvenus. Merci, aussi, de nous adresser votre cotisation pour 2023.

### **Comité du XIII<sup>ème</sup>** (président : Didier Béoutis)

Le comité a organisé, le vendredi 9 juin, au restaurant *Chez Françoise*, un déjeuner-débat sur les « Juridictions d'exception à la fin de la guerre d'Algérie (1961-63) », animé par M. Grégoire Finidori, conseiller honoraire à la Cour de cassation. À cette occasion, M. le préfet Marc Del Grande, secrétaire général de la commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les harkis (issue de la loi du 23 février 2022, présidée M. Jean-Marie Bockel), a pu dialoguer avec plusieurs descendants de supplétifs, et leur préciser les méthodes de travail de la commission.

Le comité a tenu, le 27 juin, à la mairie du XIII<sup>ème</sup>, son assemblée annuelle, en présence de Ph. Boulland et de plusieurs présidents de comités. L'équipe sortante (D. Béoutis, président : F. Meyza, secrétaire général ; Chr. Cottin) a été renouvelée. Un dépôt de gerbe a ensuite été fait devant le monument aux morts de l'arrondissement.



De g. à dr : Pierre Guiffault ; Daniel Herpin ; Joseph Aubry ; Père Charpagne ; D. Béoutis ; M-Chr. Nouan ; P. Ayache ; J-C. Dépinay ; J-F.. Guischard ; Jean Caron (photo Ph. Boulland)

Merci, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, d'adresser votre cotisation (35 €, à l'ordre de l'UNC XIII<sup>ème</sup>), à Didier Béoutis, 40, avenue d'Italie, 75013 Paris.

**Comité du XV<sup>ème</sup>** (président : Jean-Marc Thomas)

**Bienvenue** : nous accueillons trois nouvelles adhésions : Jean-Manuel Hue, Philippe Delarbre, Alexandre Gilles-Chomel.

**Cérémonie du 8 mai** : Elle s'est déroulée le mardi 9 mai, sous la présidence de Mme Dérouard, adjointe au maire, en présence des élus, des autorités, de dix porte-drapeaux, du président du comité d'entente -le colonel (h) Jérôme Drilhon-, du président Jean-Marc Thomas, d'un détachement de la Musique des gardiens de la Paix, et des associations du monde combattant. Allocution de J. Drilhon, dépôts de gerbes, *Marseillaise*, et le *Chant des Partisans*. Un vin d'honneur, offert par la mairie, a permis à tous de se retrouver.



Dépôts de gerbes : Cl. Derouard et Agnès Evren – Ph. Goujon et Alain Bataillon-Debes (gare Montparnasse)

**Cérémonie à la Gare Montparnasse, 10 mai** : Le comité était présent à la cérémonie organisée par la S.N.C.F., devant le monument aux morts de la Gare Montparnasse, sous la présidence de Jean-Manuel Hue, directeur des relations institutionnelles de la S.N.C.F.

**Visite de l'exposition Ramses II** : le 5 juin, par une vingtaine de participants, à la « Grande Halle de la Villette », organisée par le colonel Philippe Bruneau, administrateur UNC XV<sup>ème</sup>, chargé de l'évènementiel. Une visite passionnante !

**Dates à retenir** :

samedi 16 septembre : forum des associations, à la mairie du XV<sup>ème</sup>..

vendredi 10 novembre, à 18h 15 : commémoration du 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918.

dimanche 19 novembre, à 11 h : messe de l'UNC du 15<sup>ème</sup>, en l'église Saint Léon, place du Cardinal Amette, en souvenir des adhérents qui nous ont quittés depuis l'an dernier (métro Duplex ou bus 80).

mercredi 6 décembre : hommage aux morts pour la France en AFN - place de la mairie, à 18h15.

**Cotisations** : merci aux 55 adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation pour 2023 (35€), de se mettre à jour.

**Comité du XVII<sup>ème</sup>** (président : Philippe Boulland)

Le comité a procédé, au ravivage de la flamme le 16 juin, conjointement avec le comité du XVIII<sup>ème</sup>, puis, le 20 juin, avec le Lions-club-Arc de Triomphe



*Ravivages, 16 et 20 juin (photos Krikor Djirdjirian)*

**Comité du XVIII<sup>ème</sup>** (président : Alain Péan-Châtelain)

Le comité a procédé, le 16 juin, au ravivage de la flamme, conjointement avec le comité du XVII<sup>ème</sup>.

**Comité du XIX<sup>ème</sup>** (président : Jean-Claude Sancey)

Le comité a organisé, le 16 mai, un très intéressant voyage mémoriel dans le Loiret : visite guidée, le matin, de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, avec arrêt devant la chapelle Sainte Jeanne d'Arc (qui avait réussi, le 8 mai 1429, à reprendre, aux Anglais, la ville Orléans, lors d'un combat où elle fut blessée à l'épaule). Après avoir admiré l'imposante statue équestre de Jeanne, place du Martroi, dans le centre-ville, érigée en 1855, les participants rejoignirent Lorris-en-Gâtinais, où, après un déjeuner, ils visitèrent le musée départemental de la Résistance et de la déportation, ouvert en 1998, évoquant notamment les foyers de Résistance organisés dans la forêt. La journée s'acheva avec la visite, en forêt de Lorris, au « carrefour de la Résistance », du monument érigé en souvenir des maquisards massacrés, le 14 août 1944, avec lectures de textes et recueillement. Une journée parfaitement organisée, avec une classe d'élèves du XIX<sup>ème</sup>.





*Un monument imposant -et mérité- à la mémoire des maquisards morts pour la France*

**Comité du XX<sup>ème</sup>** (président : Pierre Guiffault)

Nous avons, en son temps (*Lettre d'avril, Voix de mai*) rendu compte de l'assemblée annuelle, tenue le 18 février. Nous avons évoqué, notamment, la remise, par Pierre Guiffault et Ph. Boulland, de la médaille « bronze » du mérite de l'UNC à Alban Médaille, vérificateur aux comptes. Nous en publions une photographie. Par ailleurs, le comité a été représenté aux différentes manifestations organisées, depuis le début de l'année, par l'UNC-Paris et les autres sections d'arrondissement. Qu'il en soit remercié !

Nos permanences, suspendues en juillet et août, reprendront le jeudi 7 septembre.

Décès : Henry Kemp (AFN) ; Albert Malaret (AFN, ancien porte-drapeau), à 84 ans, retiré en Aveyron.

Nos très sincères condoléances

Contacts : Pierre Guiffault (06 81 21 12 08), Eugénie Compère (06 88 74 18 97), Myriam Hafsi (07 61 17 88 68). Cotisations 2023 : Merci de nous régler votre cotisation, à la permanence, ou par courrier (35 €, chèque à l'ordre de l'UNC 20<sup>ème</sup>, à adresser -enveloppe timbrée au nom et adresse pour l'envoi de la vignette- à Mme Compère, 5 villa Saint-Fargeau, bât 9 - 75020 Paris). En cas de difficulté, merci de nous contacter.



*De g. à dr : Pierre Guiffault – Philippe Boulland – Alban Médaille*

## LA NOTION D' « ENGAGEMENT »

par Michel Gauvin

Notre président Philippe Boulland a ouvert une réflexion sur la notion de « combattant ». Après avoir reproduit, dans notre n°9, les réflexions de Didier Béoutis et de Michel Gauvin, nous publions un nouveau texte de Michel Gauvin sur « l'engagement ». D'autres contributions seront les bienvenues.

Si l'on tente de définir le terme **engagement**, on peut avancer qu'il s'agit d'une action destinée à lier une personne par une promesse ou une convention. En termes d'évaluation, on parle alors du respect ou du non-respect de l'engagement ou des engagements auxquels cette personne fait (ou ne fait pas) honneur. Au niveau militaire, il s'agit d'un contrat limité dans le temps par lequel un individu s'engage à servir dans l'armée: on parle par exemple d'un engagement de deux ans ou plus.

En dehors de la sphère militaire, l'engagement touche une multitude de domaines, se décline de différentes façons et n'est pas forcément limité en temps.

L'engagement au travail se définit par les comportements qu'un employé peut avoir au sein de l'entreprise pour lui permettre d'atteindre certains objectifs.

Mais ce travail pour lequel on s'engage (et qui induit une rétribution) peut aussi prendre une forme bénévole, par exemple au sein d'une association.

Alors, quels sont les différents types d'engagement ? Il existe plusieurs formes d'engagement : le bénévolat, le volontariat, le service civique, le stage non rémunéré... Les statuts qui les accompagnent sont souvent confondus entre eux, car la plupart du temps, ils recouvrent des dispositions communes, comme les questions de défraiement, d'assurance ou de contrats.

Quoi qu'il en soit, une personne qui s'engage pour une cause devient une personne engagée. Sa motivation peut se comprendre comme une impulsion ou une énergie qu'elle met à atteindre un but, l'**engagement** se situant au niveau du lien philosophique qu'elle entretient avec l'objet même de son action. Si la motivation et l'engagement demeurent des formes d'interaction entre un individu et son environnement, la motivation semble davantage **correspondre à l'impulsion et à l'énergie que l'on met à atteindre un but alors que l'engagement se situe plus au niveau de la relation tangible, inscrite dans la durée, que l'on entretient avec un objet** (entreprise, travail, cause, idéal, etc.). Dans ce cadre, le **combat** apparaît alors comme une étape, un moyen permettant de réaliser une avancée. Deux exemples. On connaît l'engagement de Simone Veil pour plusieurs causes, dossiers tous ponctués par des victoires remportées, lors de combats successifs. Il faut aussi citer le colonel Picot, le Père des Gueules Cassées, ses combats incessants pour le moral des troupes, son rôle offensif dans la création et le développement de l'association. Leurs histoires respectives montrent bien que, lorsque l'on **s'engage pour des idées, cela implique de lutter contre d'autres idées opposées, et donc de livrer des combats opiniâtres menant au but déclaré et donc au succès.**

L'engagement est important dans la vie car il permet l'expression de la réalisation de soi, un chemin vers l'épanouissement personnel, le renforcement de l'estime de soi qui donne du sens à toute action combattante : en fait, il s'agit de trouver sa place dans un dispositif ou un collectif, voire même dans la société.

À noter que l'engagement est toujours un choix. Si l'on est contraint de s'engager, c'est qu'il n'y a pas eu possibilité de choix. Ce n'est donc pas un engagement. Afin de s'engager avec bonheur pour des idées, il est important d'y croire, mais aussi de les comprendre! S'engager pour une idée que l'on n'est pas capable d'expliquer ou de défendre, ça peut vite devenir dangereux. Dans ces conditions, on n'est plus vraiment engagé, mais manipulé. S'engager pour des idées, cela suppose d'y réfléchir, et donc d'**être libre de penser!**

---

**Les « Cadets de l'UNC-Paris » : Faites la connaissance de Victor Barrier, jeune adhérent**

Victor Barrier, pouvez-vous vous présenter ? Je m'appelle Victor Barrier, âgé de 19 ans, et je passerai l'année prochaine en 2<sup>ème</sup> année de double licence droit-histoire de l'art, au sein de l'université Paris 1-Sorbonne. Passionné d'histoire et d'art, amoureux de mon pays, il me tient, également, beaucoup à cœur de défendre notre héritage millénaire à travers le terrain politique comme associatif.

Quelles raisons vous ont-elles poussés à rejoindre l'UNC ? Mon intérêt pour l'histoire de France m'a fait comprendre l'importance du respect de nos traditions et de nos aînés, qui constituent des pages irremplaçables de notre long roman national. Mais cela me fend le cœur de voir nos traditions bafouées et notre histoire oubliée, alors que les derniers témoins de la France d'autrefois sont en train de nous quitter, petit à petit.



Anatole France disait, très justement, que ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir, et l'Union Nationale des Combattants m'apparaît comme l'organisation adéquate pour permettre la transmission de ce passé glorieux aux générations futures. Porter le drapeau, chanter et commémorer d'un seul cœur, ce sont des occasions de tous nous unir autour de certaines choses qui nous dépassent, autour d'une « certaine idée de la France » comme le résumait le général de Gaulle.

Quelles sont vos activités au sein de l'UNC-Paris ? Mon premier jour comme porte-drapeau fut mémorable, puisqu'on m'envoya directement porter le drapeau de la Flamme du tombeau du soldat inconnu ! Depuis, j'ai eu l'occasion de participer à de multiples autres cérémonies en tant que porte-drapeau, comme lors des cérémonies du 8 mai. Mais au-delà d'un rôle de porte-étendard, l'UNC est avant tout un endroit de camaraderie, de rencontre et de discussion. Je suis toujours honoré de pouvoir échanger avec des vétérans de guerre ou des membres plus anciens de l'association, avec qui nous partageons des valeurs communes et une même patrie. J'espère ainsi pouvoir faire venir le plus de jeunes possibles dans cette section « cadet », afin d'impulser une nouvelle dynamique au sein de notre génération, qui réalise trop peu sa chance d'être française.

**Toute candidature d'un jeune de 15 à 25 ans, pour compléter l'équipe des "Cadets", sera la bienvenue. Contact : 06.79.38.24.43 ou [unc75@sfr.fr](mailto:unc75@sfr.fr)**

## SOUVENIRS DE DEUX ANNÉES EN ALGÉRIE

*par Pierre Guiffault*

Président du comité du XX<sup>ème</sup> arrondissement, Pierre Guiffault a été mobilisé deux ans en Algérie, dans le sud Oranais, de mai 1958 à avril 1960. Il a rédigé d'intéressants souvenirs, que nous publions très volontiers. En espérant que ce témoignage puisse faire des émules auprès de nos adhérents qui, comme Pierre, ont connu l'Algérie...

Pierre Guiffault avait entendu parler des événements d'Algérie, en 1954, en 1955..., des escarmouches avec les premiers soldats envoyés là-bas, maintenir l'ordre... La situation s'aggravait. Le gouvernement Guy Mollet avait décidé d'engager le contingent, c'est-à-dire tous les jeunes hommes en cours de service militaire -20 ans, 21 ans- pour renforcer les militaires de carrière en Algérie. Pierre obtenait son baccalauréat en 1955, à 18 ans. Bientôt, il serait apte au service militaire, et il irait donc servir la France, avec d'autres, en Algérie, pendant deux ans.

Comment l'Algérie se relèverait-elle ? Les attentats allaient-ils prendre fin ? L'armée française était puissante : nul doute qu'elle parviendrait à vaincre les rebelles, et à garantir la sécurité de tous. Mais, qu'importe ; à l'issue de son baccalauréat, Pierre, lui, avait réussi le concours de contrôleur des P.T.T., et avait obtenu, après un stage de six mois à Rennes, son premier poste à Paris. Il travaillait, comme

beaucoup à l'époque, six jours sur sept, 45 heures par semaine, et se rendait, de temps à autre, au bal, les dimanches avec ses copains, pour se distraire.

Cependant, Pierre venait d'atteindre l'âge où le service militaire était obligatoire. On le convoqua pour passer la visite médicale où on ne lui trouva pas de contre-indication. En Algérie, les troubles persistaient ; l'armée avait besoin d'hommes. Ses deux ans de service militaire, il lui faudrait donc aller les passer, là-bas, de l'autre côté de la Méditerranée, en Algérie. Bien sûr, il n'y était jamais allé ! Le jour venu, il prépara, selon les consignes, une valise légère de quelques affaires. Il fut affecté au 3<sup>ème</sup> régiment d'artillerie coloniale. Il devait se rendre, le 6 janvier 1958, au camp militaire de Suippes, en Champagne, un camp de plus de 13.000 hectares utilisé pour entraîner les soldats, un des plus vastes camps de France, où l'on tirait au canon de » 105 et 155 millimètres. C'est là que Pierre allait être formé pendant quatre mois, avec d'autres recrues, avant d'être envoyé en Algérie, car, pour l'instant, lui et ses camarades n'étaient que des civils.

Alors, sur le camp de Suippes, on en fit des soldats. On les entraîna aux marches d'endurance, avec des sacs lestés de 15 kg de sable, à travers les campagnes froides et humides de la Champagne en janvier (comme Mourmelon-le-Grand, Mourmelon-le-Petit, etc...) On leur apprit à monter et démonter les fusils, à se servir de leur acier froid et cliquetant, l'exercice durant une petite heure, parfois dans la neige. On les familiarisa avec le tir au canon de 105 millimètres. Ils envoyaient de lourds obus à trois kilomètres, qui explosaient au loin avec un nuage de fumée noire. Le bruit des détonations, le bruit des balles les prenaient d'abord à cœur, leur serraient les muscles, mais il fallait s'y adapter, ainsi qu'à la discipline -le 3<sup>ème</sup> R.A.C. était un régiment semi-disciplinaire-, auxquels s'ajoutaient l'inconfort et un mode de vie spartiate.

C'est, finalement en mai 1958 que la formation de Pierre et de ses camarades prit fin. A l'issue d'une permission d'une semaine, ils furent convoyés, de nuit, à la gare de Châlons-sur-Marne, où on les embarqua dans des wagons de marchandise. Le moment du départ était venu ; le voyage pouvait commencer avec, au bout, le véritable engagement, les vrais combats : l'Algérie.

Le train traversa toute la France pendant la journée, rempli de ses appelés de vingt ans. On s'arrêta à la gare de triage de Miramas, sans trop savoir pourquoi, plusieurs heures. Ils arrivèrent à Marseille, le 13 mai 1958. Là-bas, au camp de Sainte-Marthe, ils atteignirent rapidement le nombre de 30.000 hommes qu'il fallait répartir sur différents cantonnements de la région, puisque les liaisons avec l'Algérie étaient suspendues. Le groupe de Pierre séjourna quelques jours à Nîmes. Il embarqua, finalement, le 22 mai, sur le *Maréchal Joffre*, cargo de huit cales sans cabines, qui transportait les nouveaux soldats vers leur mission, et qui avait déjà servi pour l'Indochine. Pierre monta à bord, par des passerelles dressées sur ses ponts, en hauteur. Après 36 heures de traversée, ils atteindraient l'Afrique.

On aperçut donc les côtes algériennes, le surlendemain. On montait sur le pont, et on s'appuyait sur les rambardes pour regarder. Pierre rejoignit les autres. Au loin, on admira Oran. La ville dressait, face à la mer, ses immeubles haussmanniens, fièrement érigés sur un boulevard qui ressemblait à la promenade des Anglais, par sa richesse et sa fraîcheur. Depuis le cargo, on devinait l'effervescence et la chaleur qui emplissaient les trottoirs ; on imaginait les piétons se baladant sur le front de mer, sous l'alignement des palmiers, et on croyait entendre le chant des cigales résonner sur les collines autour de la ville. Lorsque le *Maréchal Joffre* entra au port, Pierre et tous les autres lurent, écrite sur un mur de la jetée, en grandes lettres noires sur un fond blanc, l'inscription « ICI, LA FRANCE » qui les accueillait.

Les quelques centaines d'appelés qui descendirent du bateau furent rassemblés en rang, sur le port, avec leur paquetage, et des officiers divisèrent cette masse de soldats en différents groupes. Les hommes resteraient deux ans sur la terre d'Algérie, deux ans qui venaient de s'ouvrir à l'instant. Alors, ils restaient debout, au garde à vous, et, jeunes recrues, ils attendaient qu'on les guide, qu'on leur donne des ordres, qu'on leur dise ce qu'ils auraient à faire ici. Les officiers se présentèrent devant chaque groupe, les uns après les autres, répétant un même cérémonial ; ils annonçaient à quel secteur le groupe était affecté, prononçant le nom d'un village, d'un massif, nom aux sonorités sèches et étrangères, qu'aucun d'entre eux n'avait jamais entendu, et qui ne leur évoquait rien du tout.

### **La ferme Perrin**

Pierre fut affecté au 27<sup>ème</sup> régiment d'artillerie, à Tabia : c'était une petite commune près de Sidi-Bel-Abbès, entourée de champs et de vergers, où l'on cultivait des oranges sur le sol meuble ; une commune

de quelques milliers d'habitants, construite en reprenant le modèle de la France, avec sa mairie, son monuments aux morts, ses commerces.



*Après une opération dans le bled saharien (Pierre, au premier plan, à droite)*

À Tabia, Pierre et son groupe s'installèrent à la ferme Perrin, une exploitation agricole gérée par des pieds-noirs, et dont les propriétaires résidaient en Espagne ou en France. La mission consistait à assurer la protection des récoltes et à sécuriser le secteur, face aux attaques toujours possibles du F.L.N. Ils devaient faire le guet, patrouiller, monter la garde jour et nuit.

D'autres appelés étaient déjà sur place depuis plusieurs mois, tandis que Pierre et ses camarades étaient logés, avec eux, dans une immense grange convertie en dortoir, dotée de lits à trois étages. Les anciens ne s'épanchaient pas, restaient dans leur coin, entre eux, comme une tribu aux mœurs différentes et incompréhensibles. Pierre ne les comprenait pas. Il fallait presque s'en méfier. Ils avaient une ou deux années de guerre derrière eux, alors que Pierre et ses amis étaient des « bleus ».

Mais, une nouvelle vie commençait. Les jours se suivaient, et les longues heures d'attente, de surveillance se regardaient passer. Les fellaghas pouvaient être là, partout ; ils pouvaient préparer une embuscade, mais ils n'attaquaient pas... Jusqu'à une nuit où des coups de feu et des rafales retentirent. D'où viennent les détonations ? On se munit de son fusil en tremblant, on rejoint les emplacements prévus, et on tire à son tour.

Non loin de la ferme, l'armée a délimité une zone dans laquelle le passage est strictement interdit. Tout individu qui est repéré dans cette zone est considéré comme suspect et doit être abattu sans sommation. Ce sont les ordres. Des soldats ont justement tué une personne qui était dans cette zone. Ils ont vu une silhouette, ils ont épaulé leur fusil, observé l'individu, pensé aux ordres ; ils ont tiré ! Constat effectué sur place, c'était un vieillard, un berger désarmé. Sous sa djellaba, accrochées à sa chemise, on vit des médailles militaires françaises, récompenses pour acte de bravoure pendant la Première Guerre mondiale. Pauvre homme, pensait-on...

### ***En route vers Béchar***

Déjà, fin juin 1958, Pierre et une dizaine de ses camarades héritèrent d'une nouvelle affectation. Quittant leur poste à Tabia, ils remontèrent à Oran pour prendre le train qui traversait l'Algérie, du nord au sud. C'était une longue chenille de bois qui serpentait entre les canyons, les plaines et les oueds, sous le soleil de plomb et sur le sable chaud, traversant des petits villages où les enfants arabes regardaient le train construit par les Français, en espérant grappiller, au passage, quelques fruits ou friandises. Pierre resta deux jours dans ce train. Le premier jour, il arriva à Perrégaux, où il passa la nuit dans une sorte d'usine désaffectée. Le deuxième jour, ce fut Aïn-Sefra, la ville que l'on appelait « la porte du désert ». Autour des rails, c'était, alors, le Sahara qui commençait véritablement. On avait quitté les vergers, les champs de blé et les collines sauvages. Tout s'asséchait, tout durcissait, l'horizon s'éloignait et le soleil grossissait. Puis, c'était la caillasse, rude et jaunie à l'infini.

Le troisième jour, après avoir longé la frontière marocaine, le train arriva à Béchar. C'était le nouveau secteur où Pierre devait rester pour les deux prochains mois. Béchar était une ville-oasis moderne, plantée au milieu du désert, avec ses commerces, son grand hôtel et des mechtas. Les Touaregs étaient nombreux dans cette ville qui, entre les palmiers et les dunes, constituait le point de départ des caravanes

et des convois pétroliers se dirigeant plus au sud, vers Beni-Abbès, Tindouf, Adrar. 30.000 militaires stationnaient dans ce secteur appelé « territoire des oasis et de la Saoura ». Pierre fut affecté au 26<sup>ème</sup> régiment de dragons, et rejoignit Abadla, un village construit autour d'une forteresse en terre cuite. Dans le campement de Pierre, on trouvait des mechtas, des tentes, avec, autour, la cuisine roulante et les précieuses citernes d'eau qui trônaient. Les après-midis étaient suffocants ; le soleil, parvenu à son apogée, remplissait entièrement le ciel et ne laissait aucune ombre ; les corps étaient rendus suants, visqueux par la température. Il fallait se rationner en eau, trouver de l'ombre à l'angle des mechtas fraîches. Les tarentules du désert venaient disputer aux soldats les surfaces épargnées par la chaleur.



*Le campement d'Abadla - Construction d'une mechta*

Pierre, avec ses camarades, s'acquitta de sa nouvelle mission. Il leur fallait sécuriser leur environnement -barbelés, gardes, etc...-, mais aussi déminer les pistes en amont des convois de camions pétroliers se dirigeant vers le sud. Au loin, on voyait un nuage de poussière, dans le silence : c'étaient les transporteurs Berliet -GLR et GBO-, d'énormes bêtes mécaniques conçues pour le désert, qui fonçaient vers le Sahara.

### **Brezina**

Mais Pierre dut quitter Béchar au bout de deux mois. Le commandement transférait son escadron sur un autre secteur : Brezina. Brezina était un poste militaire français, isolé entre Géryville et Laghouat, au milieu du djebel Amour, un massif montagneux saharien. Autour du poste, des montagnes sèches, un oued souvent à sec, et un village, non loin de l'oued, dans le prolongement d'une palmeraie où l'on vivait chichement de l'agriculture et du pastoralisme. Mais, Pierre et ses camarades n'arrivaient pas dans un bled tranquille. Chaque soir, ils procédaient à des tirs d'intimidation, avec un fusil mitrailleur Hotchkiss logé dans une petite tour. L'unité du régiment du train, qui tenait le poste juste avant eux, avait perdu plusieurs hommes, dans une embuscade au milieu des touffes d'alfas.

À Brezina, Pierre et ses camarades durent apprendre à s'en sortir par eux-mêmes. L'eau, très rare, était rationnée. Il n'y avait pas d'électricité, ni de bières. On les ravitaillait ponctuellement : toutes les trois semaines, un convoi sécurisé de camions leur apportait des vivres et du carburant ; et, chaque semaine, un avion Nord-Atlas passait au-dessus d'eux, lâchant un paquetage rempli de courrier qui tombait, lentement, depuis le ciel. Un peloton de la gendarmerie, équipé de véhicules blindés AMX et logé dans leur cantonnement, rassurait les appelés par sa présence, lors des missions. Où étaient passés les fellaghas ? On les traquait. On ne les saisissait pas, mais on retrouvait, parfois, leurs traces, des caches avec leurs armes, de la propagande ou des drapeaux algériens. Deux fois par semaine, on allait patrouiller au douar, créer du lien avec les habitants. Un officier « section administrative spécialisée » (S.A.S.), un supplétif algérien servant d'interprète et un infirmier accompagnaient les militaires français pour apporter les soins aux enfants ou aux vieillards, des conseils aux fatmas, et obtenir quelques informations.

Mais, Pierre n'était pas dupe : au village, on ne croisait que les femmes et les enfants. Où étaient donc les hommes ? On n'en voyait jamais. Ils avaient pris le maquis, de gré ou de force, ou se planquaient pendant le jour. Alors, il ne fallait pas baisser la garde. Le poste militaire était surveillé jour et nuit. Pierre passa six mois, ainsi, à Brezina, à attendre et guetter. Mais, rien ne se passait, si ce n'est, un matin, la désertion du groupe de supplétifs qui les accompagnait. Pas d'attaques, les montagnes rouges restaient muettes. A Noël 1958, le menu était composé de sardines et de haricots verts. Pierre resta à Brezina jusqu'au début du printemps 1959.

## Retour à Béchar

Avant de retourner à Béchar, Pierre put profiter de dix jours de permission -sa plus longue permission depuis l'année dernière, dont il profita, dans sa famille, en Bretagne-. Il embarqua dans un avion Junker, un ancien modèle allemand de la guerre, avec sept autres appelés, répartis de part et d'autre de l'appareil. Le séjour parmi les siens passa très vite, et le retour en Algérie, à nouveau sur le Maréchal Foch, fut angoissant : car, cette fois-ci, Pierre savait ce qui l'attendait et à quels risques il s'exposait.

Pierre, une fois retourné à Béchar, fut conduit à Kenadsa. C'était une petite ville, à la frontière marocaine, spécialisée dans l'exploitation du charbon et siège des Houillères du sud-Oranais. Son escadron était logé dans d'anciens bâtiments, solides constructions disposant de douches, mais l'eau était rationnée et ne fonctionnait que pendant quatre heures par jour. Le site abritait également un camp de prisonniers fellaghas ou supposés suspects.

Pierre et ses camarades, encore une fois à la disposition du secteur de Béchar, devaient être mobilisables pour partir en opération. Sur la foi de renseignements, on les faisait sortir à une centaine d'hommes qu'on chargeait dans des camions, GMC ou Dodge 6x6 amenés d'Indochine. Ils partaient souvent de nuit, tous feux éteints, et la file des véhicules fouillait le désert pendant plusieurs jours, guettant à l'horizon, cherchant des silhouettes, des mouvements, surveillant la frontière avec le Maroc. Nulle piste là où ils étaient : les camions se frayaient un chemin à travers les caillasses, et les moteurs forçaient tant, qu'ils consommaient 100 litres aux 100 km. On devait pouvoir tout faire en autonomie : s'alimenter, s'hydrater, et, bien sûr, réparer, si possible, les camions, ou encore les désembourber lorsqu'ils étaient enfoncés dans le sable. Ainsi, citernes d'eau, jerrycans faisaient partie du convoi. Des plaques à sable, installées sur les flancs des véhicules, permettaient de franchir oueds et surfaces trop meubles. On craignait des mines artisanales, cachées sur le sol, qui avaient déjà tué un gars d'un autre escadron. Pierre s'était chargé de faire rapatrier ses affaires vers sa famille, en France, dans le Nord. Lorsqu'ils arrivaient sur zone, pour ratisser et boucler un territoire incertain, des avions T6 et des hélicoptères en appui passaient au-dessus de leurs têtes. Lorsque les légionnaires ou les parachutistes étaient présents, les appelés appréciaient la compagnie de ces troupes aguerries.

La nuit, Pierre et ses camarades montent le campement autour des camions, et dorment à la belle étoile, sur les caillasses, profitant de la fraîcheur -il ne fait que 10° contre 50° le jour-. Si tout est calme, on dresse les toiles de tente à même le sol, en m'ayant débarrassé de ses quelques pierres, et en s'étant assurés de l'absence de scorpions. On met un chèche autour de son ventre, pour éviter la dysenterie. Le jour, les vêtements tiennent chaud, alors on ne porte pas de tee-shirt sous la veste de treillis, devenue raide à force de transpiration séchée. On enfle des chaussures en toile, les fameuses *Pataugas*. Le chapeau de brousse protège les crânes des insulations, et on distribue des cachets de sel pour éviter la déshydratation. Le chèche sert aussi à se protéger le visage des vents de sable.

Dans un magasin de vente par correspondance, Pierre s'est commandé un appareil photo, un petit *Kodak*, avec toutes ses pellicules, qu'il reçoit plusieurs semaines après. À bord des camions, son *Kodak* à portée de main, il photographie, de temps à autre, un paysage, une scène, un personnage qui attire son œil. Ici, des nomades avec leurs dromadaires ; là, des véhicules militaires ; plus loin, quelques gamins ou des fatmas dans un oued.

La plupart du temps, en attente d'alerte, Pierre et ses camarades restent au camp, torse nu, en short, dans les baraquements. Ils font tout eux-mêmes : entretiennent et renforcent les fortifications... Parmi eux, il y a des gars qui travaillaient dans le bâtiment et qui peuvent mener les tâches de maçonnerie. Le soir, on se retrouve dans les chambrés pour discuter, boire des bières, jouer... On écoute Radio-Tanger, et certains écrivent des courriers à leur famille et leur fiancée. On se sent en sécurité, loin des fellaghas et de la guerre, dans ce paysage de désert, entre hommes... La dysenterie est redoutée car, à cause des conditions de vie, elle frappe heureusement, plus régulièrement que le F.L.N. Alors, l'infirmier du camp, un Jurassien que tout le monde a surnommé « coupe-chiasse », prescrit des médicaments *ad hoc*, pour vaincre le mal...

Les semaines, puis les mois s'écoulent, ainsi, au campement, entrecoupés de missions d'escorte et de recherches. Bientôt, ce sera la fin du service de Pierre et de ses camarades : ils seront renvoyés en France. Pour leur cent derniers jours d'armée, on organise une fête -le « Père cent »-, collant des affiches, montrant des activités... Plus que cent jours !

Mais, certains ont du mal à s'adapter et à supporter l'éloignement de leur famille. Un gars plus âgé, sursitaire marié, tombe en dépression. Il pense au suicide. Pierre ordonne d'ôter les chargeurs de son

arme, pour ne pas qu'il s'en serve. Jusqu'au jour où il devint à demi dingue, ingérable ; il est dans son monde. On appelle « coupe-chiasse », pour qu'il lui administre une piqûre de calmants. Par malheur, l'infirmier manque son intervention, et ne parvient pas à lui injecter le médicament. Pierre et ses camarades sont obligés de le maîtriser par la force, et de l'attacher sur le plateau d'un camion pour l'envoyer au P.C. médical.

## **Conclusion**

Et, finalement, un matin, Pierre et ses amis firent leurs paquetages. C'était le 17 avril 1960 : la libération, pour la classe 57/2/C. Alors, ils dirent adieu à leurs chambrées, à leur campement de Kenadza, et prirent le train qui les ramenait hors du Sahara. Ils eurent grand soin d'emporter des souvenirs, achetés au souk, quelques jours avant. Le train fit tout le trajet qu'ils connaissaient déjà, en sens inverse. Avec un sentiment mêlé de grande joie et de mélancolie, ils revirent défiler le désert, puis les végétations, qui reprenaient le dessus ; tout le paysage de l'Algérie, où ils venaient de passer deux ans, s'offrant à eux, sans menaces, ni exigences, comme un « au revoir ». Deux jours plus tard, le 19 avril, ils atteignirent Oran, où ils embarquèrent sur l'*El Mansour* pour rejoindre la France.

Pierre et ses camarades arrivèrent le 21 avril 1960 à Port-Vendres. Ils descendirent du bateau, remirent le pied en métropole. Ils étaient maintenant libres de partir, de rentrer chez eux. Alors, après s'être échangé des adieux et s'être transmis des adresses, chacun monta sans son train, pour retrouver sa famille et le groupe de Pierre se dispersa. Pierre Guiffault reprit son travail aux Chèques postaux, fin juin 1960.

---

## **Actualités du monde combattant**

### **Harkis : un élargissement des structures retenues pouvant donner droit à réparation**

À la suite du rapport remis par la Commission nationale indépendante Harkis, présidée par J-M. Bockel, à la Première ministre Élisabeth Borne, le 15 mai 2023, le Gouvernement a décidé d'intégrer les 45 sites (camps de transit et hameaux de forestage) proposés par la commission à la liste initiale des 90 structures pouvant donner droit à réparation dans le cadre de la loi du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les Harkis. Jusqu'à 14 000 personnes supplémentaires pourraient, donc, être indemnisées à la suite de leur passage dans l'une de ces structures. Par cette décision, et la mise en ligne d'un site dédié « [harkis.gouv.fr](http://harkis.gouv.fr) », le Gouvernement poursuit son travail de reconnaissance et de réparation envers les Harkis et leurs familles.

### **Une très intéressante journée d'études de la Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie, sur les villes d'Algérie entre 1930 et 1950**

« *Villes d'Algérie des années trente aux années cinquante : vie quotidienne, loisirs et cohabitation* », tel était le sujet de la journée d'études organisée, le 26 mai, au l'auditorium Austerlitz du musée de l'armée, par la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie, que préside M. Frédéric Grasset. De très intéressantes communications sur une période où les communautés vivaient en paix, et où la vie dans les villes ne différeraient guère de celles de la métropole...

#### **BULLETIN D'ADHÉSION A L'UNC-PARIS**

Nom :

Prénom :

Adresse postale

Adresse électronique

Téléphone :

Déclare adhérer à l'UNC-Paris

Montant de la cotisation : 35 € (simple) – à partir de 50 € (bienfaiteur)

À adresser SVP à UNC-Paris, 18, rue de Vézelay, 75008 Paris. D'avance, merci !

*Nous espérons que vous aurez pris intérêt à la lecture de ce numéro. Merci de nous faire parvenir informations, contributions qui pourront être publiées, observations et suggestions. Tout courrier doit être adressé à Didier BÉOUTIS, 40, avenue d'Italie, 75013 Paris – [didierbeoutis@yahoo.fr](mailto:didierbeoutis@yahoo.fr) - 06.37.30.41 .08*

**Cette lettre est adressée à tous les adhérents de l'UNC-Paris. Afin de faciliter les envois, merci de nous faire parvenir, si ce n'est encore fait, votre adresse électronique !**